



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 6 mai 2010

Présents :

AUBRY Pascal, BOURGOIN Jean-Louis, EZANNO Angelika, EZANNO Yvon, GEFFROY Emmanuelle, GUYADER Ronan, HUARD Hervé, LANZONI Carole, MARTIN Yvon, PRIOUL Jean, RUHLMANN Anne, RUHLMANN Dominique.

Excusé :

SIBILLE Hervé.

Ordre du jour

1. Modification du siège social
2. Modification des statuts
3. Gestion des comptes bancaires
4. Frais de déplacement
5. Mise en place des commissions
6. Communication
7. Gestion du matériel
8. Open international

La séance est ouverte à 20h à la Maison des Sports de Rennes.

1. Modification du siège social

Après consultation des pièces statutaires de l'association, transmises avant la séance par l'ancien bureau, le siège social du Comité Départemental est transféré 1 pré des bonnets rouges à Rennes, par décision du Comité Directeur suivant l'article 11.3 des statuts.

Pascal AUBRY se charge de la déclaration en Préfecture, Angelika EZANNO de la modification au niveau SIRENE et URSSAF.

2. Modification des statuts

Le Comité Directeur charge Pascal AUBRY et Dominique RUHLMANN de proposer une révision des statuts qui servira de base à une discussion lors de la prochaine réunion du Comité Directeur à la rentrée.

3. Gestion des comptes bancaires

Des accès web seront pris pour la gestion des comptes bancaires (CMB et BNP/Paribas).

La signature des chèques sur les comptes sera donnée à Pascal AUBRY, Dominique RUHLMANN, Angelika EZANNO et Yvon MARTIN.

Les moyens de paiement (chéquiers) et les relevés de comptes ont été transmis à la trésorière en séance.

4. Frais de déplacement

La gestion des frais de déplacements (dons aux œuvres) est confiée à Emmanuelle GEFROY. Les bénévoles (membres ou non du Comité Directeur) effectuant des déplacements pour le compte du Comité Départemental doivent lui transmettre toutes les informations permettant l'émission d'une fiche de frais (date, trajet, motif, et kilométrage effectué). Des certificats de dons aux œuvres seront délivrés en mars 2011 pour l'année 2010.

5. Commissions

Fonctionnement des commissions

Le Comité Directeur acte le fonctionnement des commissions tel que présenté lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2010 :

- La composition initiale des commissions est faite au sein du Comité Directeur.
- Le coordinateur de chaque commission est un membre du Comité Directeur.
- Les commissions peuvent être dès à présent enrichies par des membres extérieurs au Comité Directeur ; toutes les bonnes volontés sont acceptées et peuvent proposer leur aide directement aux coordinateurs des commissions.
- Chaque commission est porteuse d'un certain nombre de projets ; les membres des commissions qui sont responsables des projets ne sont pas nécessairement membres du Comité Directeur.

Le Bureau, ainsi que les commissions Communication et Technique, ont des rôles transversaux au service des autres commissions thématiques.

Attribution des commissions

Bureau

- Exécution des actes légaux
- Relations extérieures
- Fonctionnement du Comité Directeur

Communication

- Relations avec la presse
- Communication vers les licenciés

Technique

- Gestion des matériels
- Établissement du calendrier des compétitions
- Choix des lieux des compétitions
- Contrôle des règlements des compétitions

Scolaires

- Organisation du championnat scolaire
- Suivi des interventions en milieu scolaire

Jeunes

- Championnat d'Ille-et-Vilaine jeunes
- Accompagnement des jeunes du département au Bretagne jeunes
- Pôle espoir

Adultes

- Championnat d'Ille-et-Vilaine toutes catégories
- Open international
- Éventuel Grand Prix des opens de parties rapides
- Formation toutes catégories

Féminines

- Promotion des échecs auprès des féminines

Désignation des commissions

Bureau

- AUBRY Pascal (coordinateur)
- EZANNO Angelika
- GEFROY Emmanuelle
- MARTIN Yvon
- RUHLMANN Dominique

Communication

- AUBRY Pascal
- LANZONI Carole (coordinatrice)

Technique

- AUBRY Pascal
- MARTIN Yvon (coordinateur)

Scolaires

- BOURGOIN Jean-Louis
- HUARD Hervé
- RUHLMANN Anne (coordinatrice)
- RUHLMANN Dominique
- SIBILLE Hervé

Jeunes

- AUBRY Pascal
- PRIOUL Jean (coordinateur)

Adultes

- EZANNO Yvon
- GUYADER Ronan
- HUARD Hervé (coordinateur)
- MARTIN Yvon
- PRIOUL Jean

Féminines

- SIBILLE Hervé (coordinateur)

6. Communication

Web

Dominique RUHLMANN et Pascal AUBRY ont les droits d'administrateur Web. Les sites web ont été réorganisés, le serveur www.echecs35.fr a fusionné avec le site cd.echecs35.fr.

L'intranet est opérationnel. L'accès en est réservé aux seuls membres du Comité Directeur et leur permet de partager et d'archiver les documents du Comité Départemental. Il constitue également un outil de travail collaboratif pour les commissions.

La mise à jour des sites public et intranet est possible par tous les membres du Comité Directeur.

Il est décidé de ne pas mettre en ligne les adresses postales des membres du Comité Directeur et d'utiliser de manière préférentielle des adresses électronique génériques. L'affichage des numéros de téléphone est restreint aux coordinateurs des commissions et aux responsables des projets.

Les comptes-rendus des réunions du Comité Directeur et des commissions seront mis en ligne sur le site public. Les informations ou délibérations confidentielles, ou n'ayant pas vocation à être diffusées, seront consignées dans l'intranet.

Des rubriques « Revue de presse » et « Partenaires » seront ajoutées au site web.

Diffusion des informations aux licenciés

L'affichage des informations sur le site web est importante, elle en permet notamment l'archivage. Ce seul moyen de diffusion (où les utilisateurs doivent aller chercher eux-mêmes l'information) n'est néanmoins pas suffisant, et l'information doit être poussée vers les licenciés pour une meilleure diffusion.

Le Comité Directeur adopte la solution d'une lettre d'information dont le fonctionnement sera le suivant :

- La lettre est rédigée par les membres du Comité Directeur de manière collaborative dans l'intranet avec une date de publication fixée.
- Elle est postée aux abonnés après validation par Carole LANZONI.
- Une liste d'utilisateurs (un peu plus de 200) a été abonnée. Tous ces abonnés peuvent se désabonner eux-mêmes sur le site web grâce à un lien qui figure en fin de chaque lettre envoyée. De la même manière les utilisateurs peuvent s'abonner eux-mêmes sur le site web.
- La périodicité ne sera pas régulière et sera guidée par l'information à diffuser.

Après une rapide discussion, le nom proposé pour la lettre est adopté : **Echecs 35 Info**.

7. Matériel du Comité Départemental

Un inventaire du matériel transmis par l'ancien bureau a été dressé.

La gestion du matériel est confiée à la commission technique, et le matériel confié par défaut au responsable du championnat d'Ille-et-Vilaine toutes catégories.

Une convention sera proposée par Yvon MARTIN à la Commission Technique pour validation ; elle sera utilisée pour tout nouveau prêt aux clubs et établissements scolaires, qu'il s'agisse des prêts courts (manifestations ponctuelles) ou de plus longue durée (aide au démarrage d'un club, atelier scolaire, ...).

Yvon MARTIN va demander à tous les présidents des clubs si des matériels du Comité Départemental sont en leur possession (dans leur club ou un établissement scolaire), en dresser l'inventaire et passer des conventions pour les prêts en cours.

8. Open international

Michel LEGAULT, en tant qu'organisateur en charge, a demandé le 7 avril 2010 aux présidents des clubs du département de se prononcer sur la tenue de la troisième édition de l'open de Haute-Bretagne et son organisation.

L'objet principal de la réunion présente du nouveau Comité Directeur est de se saisir de l'organisation de l'Open 2010, suite à la démission du Comité Directeur entre temps.

Les deux questions suivantes sont mises au vote :

1. La prochaine édition de l'open international peut-il se tenir comme annoncé ?
2. En cas de réponse positive, quelle réponse apporter à Michel LEGAULT concernant son implication dans la manifestation ?

Tenue de la manifestation

Le Comité Directeur étudie tous les éléments en sa possession, notamment ceux transmis par Michel LEGAULT :

- Bilan moral et financier de la dernière édition
- Formule annoncée pour l'édition à venir
- Inscriptions déjà enregistrées
- Droits d'inscription et forfaits d'hébergements proposés

S'en suit un tour de table et une longue discussion au cours desquels chacun des membres du Comité Directeur exprime son avis.

Malgré le retard pris par le projet, le Comité Directeur estime à l'unanimité que la tenue de l'open international aux dates prévues est fondamentale pour la dynamique des échecs dans le département. Il ressort des discussions que la manifestation jouit d'une excellente réputation grâce à toute l'énergie déployée par Michel LEGAULT sur les deux premières éditions. Par ailleurs, les risques pris par le Comité Départemental en cas d'annulation (perte de crédibilité, arrêt de la dynamique, perte possible de la place dans le calendrier pour la tenue d'une édition ultérieure, ...) apparaissent plus importants que les risques (essentiellement financiers) pris par l'organisation pour l'organisation de la manifestation.

Tous les engagements pris vis-à-vis des partenaires (Sodexo pour l'hébergement et la restauration) et des joueurs (invitation de joueurs titrés) seront respectés.

Organisation de la manifestation

Le Comité Directeur désigne sur sa proposition Hervé HUARD responsable de l'organisation, en remplacement de Michel LEGAULT, et le charge de réunir un Comité d'Organisation pour l'édition à venir.

Le Comité Directeur ne sollicitera pas Michel LEGAULT pour participer à l'organisation et à l'arbitrage de la manifestation à venir.

Nom de la manifestation

Une discussion suit sur le nom de la manifestation, l'appellation **Open international de Haute Bretagne** étant parfois perçue comme une appropriation de la compétition organisée par le Comité Départemental par un club, Haute Bretagne Echecs (pour mémoire, la création de Haute Bretagne Echecs est postérieure à l'open).

Trois noms possibles émergent :

- Open international de Haute Bretagne
- Open international d'Ille-et-Vilaine
- Open international de Rennes

Aucun consensus ne se dégageant, il est décidé de choisir le nom par vote électronique dans les jours à venir.

Ajout 8 mai 2010 : le nom choisi par le Comité Directeur est **Open International d'Ille-et-Vilaine**.

Formule adoptée

Le Comité Directeur décide de d'abandonner la formule envisagée avec deux opens pour l'édition à venir (un seul tournoi FIDE en 9 rondes).

L'organisation de l'open est désormais du ressort de la commission adultes, qui pourra s'appuyer sur le Bureau pour les recherches de subvention et la Commission Communication pour la préparation d'une affiche.

La séance est levée à 23h45.